Réunion Publique

Plan de Circulation de Blainville-sur-l'eau

31 mai 2018

SITUATION

- Blainville sur l’eau centre bourg
- Habitants travaillent principalement sur Nancy ou Lunéville
- Dépendant de leurs véhicules, même pour les plus petits trajets.
- Il n’est pas rare de voir 2 ou 3 véhicules par foyers

PROBLEMATIQUES

- Stationnement difficile à proximité des commerces et centre ancien
- Stationnement « anarchique » sur trottoir
- Sentiment de vitesses élevées pour les habitants
- Absence de voies douces

ETUDE

MEURTHE & MOSELLE DÉVELOPPEMENT

- Adhérent à MMD54 depuis 5 à 6 ans

- Service Ingénierie du Conseil Départemental

  Mme BRAUDT, Mr JONVEL et Mr FOISEL

ETUDE

- Stationnement
- Relevé de vitesse et comptage
- État des voiries

Charges de trafic

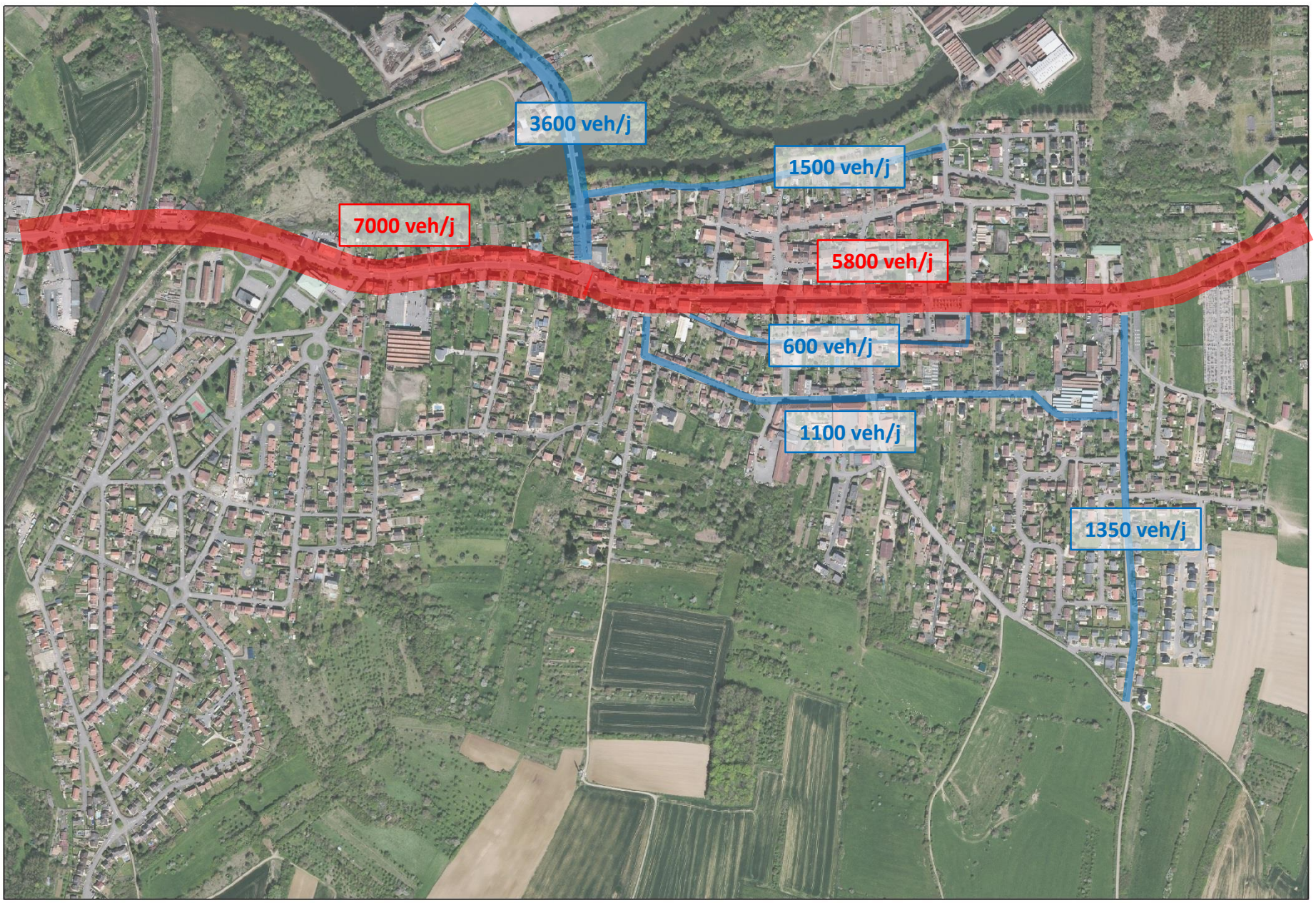

Offre globale de stationnement matérialisé au centre-ville de Blainville-sur-l'eau

Proposition

- Partage du domaine public

  (en surface et en temps d'utilisation)
- Création de zones bleues à proximité des commerces (X rotation des véhicules)
- Libérer des espaces pour créer du stationnement supplémentaire
- Sécurisation des déplacements avec des aménagements spécifiques (voies douces et aménagement de sécurité)

Groupe de travail

- Création d’un groupe de travail intégrant
  - Service MMD54
  - Elus municipaux
  - AVSP
  - Gendarmerie
  - Commune de Damelevières
  - Mr MISCHLER et Mr MALGLAIVE

LE STATIONNEMENT

Signalisation

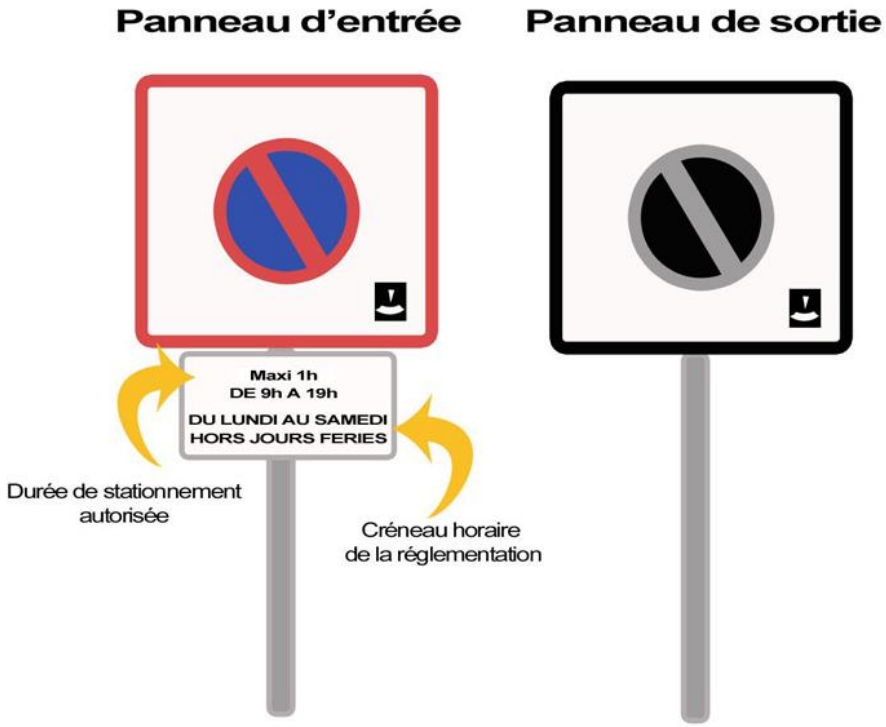

Synthèse de l'offre de stationnement

MEURTHE & MOSELLE DÉVELOPPEMENT

Offre existante	
Type	**Quantité**
gratuite	185
arrêt minute	13
GIG-GIC	4
réservés/service	4
Total	**206**

Offre modifiée	
Type	**Quantité**
gratuite	139
zone bleue	58
GIG-GIC	4
livraison	5
réservés/service	4
supprimé	3
Total	210

Précision sur la zone bleue :

- La période d'application de la zone bleue : 9h à 19h
- La durée : 1H
- Estimation du coût (peinture + panneaux + main d'oeuvre) : environ 5000 € HT
- Mise en service mai 2018

LA CIRCULATION

MEURTHE & MOSELLE DÉVELOPPEMENT

Circulation :

- Des stratégies d'évitement (shunt) se développe sur les rues parallèles à la RD1
- Un besoin de mieux organiser la circulation par l'optimisation du schéma de circulation : sens de circulation et régime de priorité (fluidifier et/ou contraindre)
- Nécessité de pacifier la circulation dans les secteurs résidentiels
- Organiser les circulations douces (vélos et piétons)

Organisation actuelle de la circulation : sens et régime de priorité

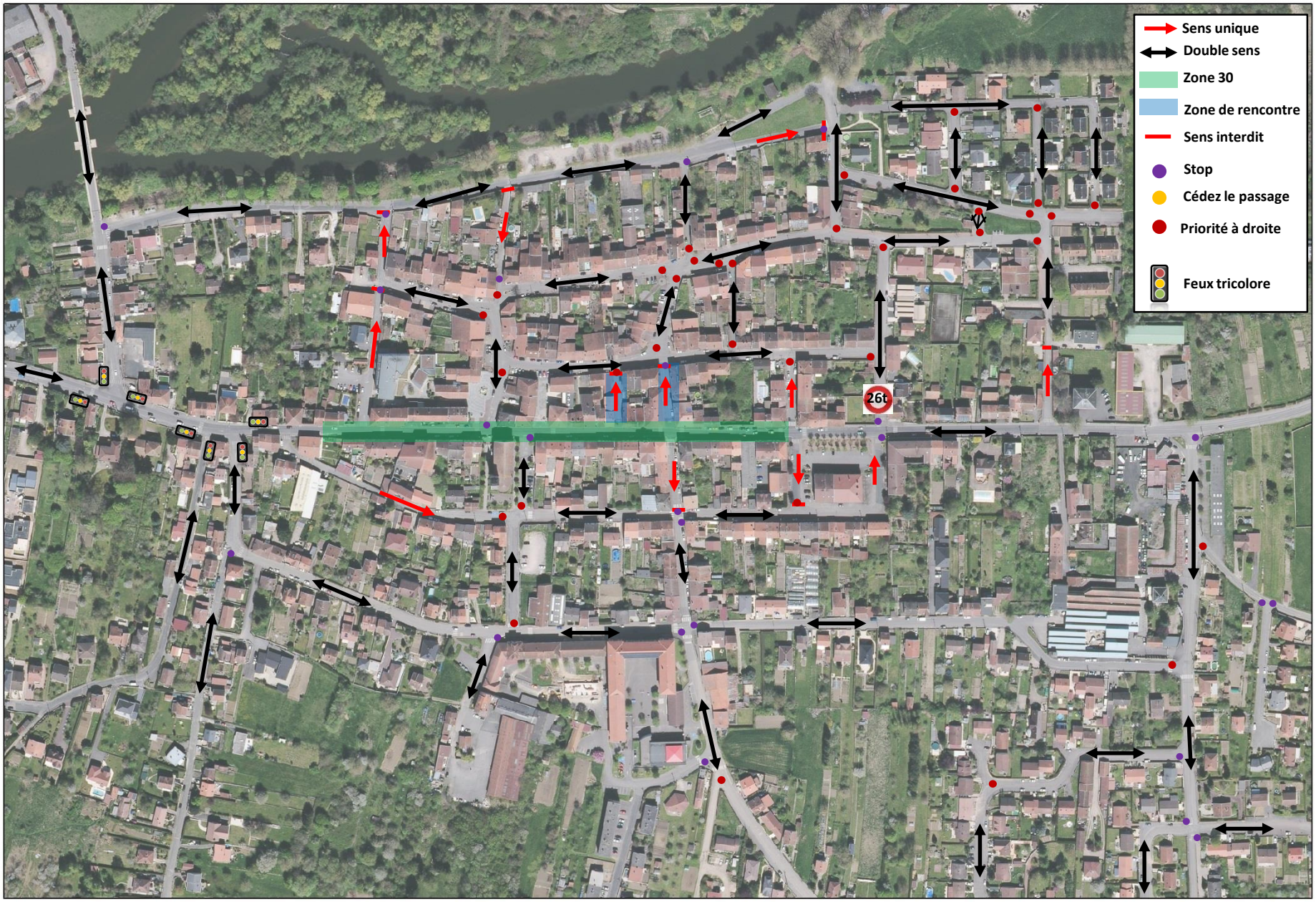

Proposition MMD54

MEURTHE & MOSELLE DÉVELOPPEMENT

Plan de circulation

- Concentration du trafic de transit sur la RD1 et diminution de la diffusion du trafic sur les voies de desserte locale
- Accès moins rapide vers le lotissement de l'Embanie : si l'accès est moins aisé, on diminue le trafic de transit (vitesse élevée, nuisances)
- Aménagement de voies cyclables permet de diminuer la largeur de voirie et donc la vitesse des véhicules
- Les voies cyclables en contresens de la circulation permettent une meilleure desserte de l'ensemble des quartiers, le schéma cyclable s'affranchit des sens de circulation
- Communication obligatoire du schéma cyclable aux habitants (bulletin municipal + réunion de concertation)

SUITE DE L’ETUDE

- Travail sur les sens de circulation

  création de stationnements

  création de voies douces

  intégrer des aménagements de sécurité

Proposition d'organisation de la circulation : sens et régime de priorité

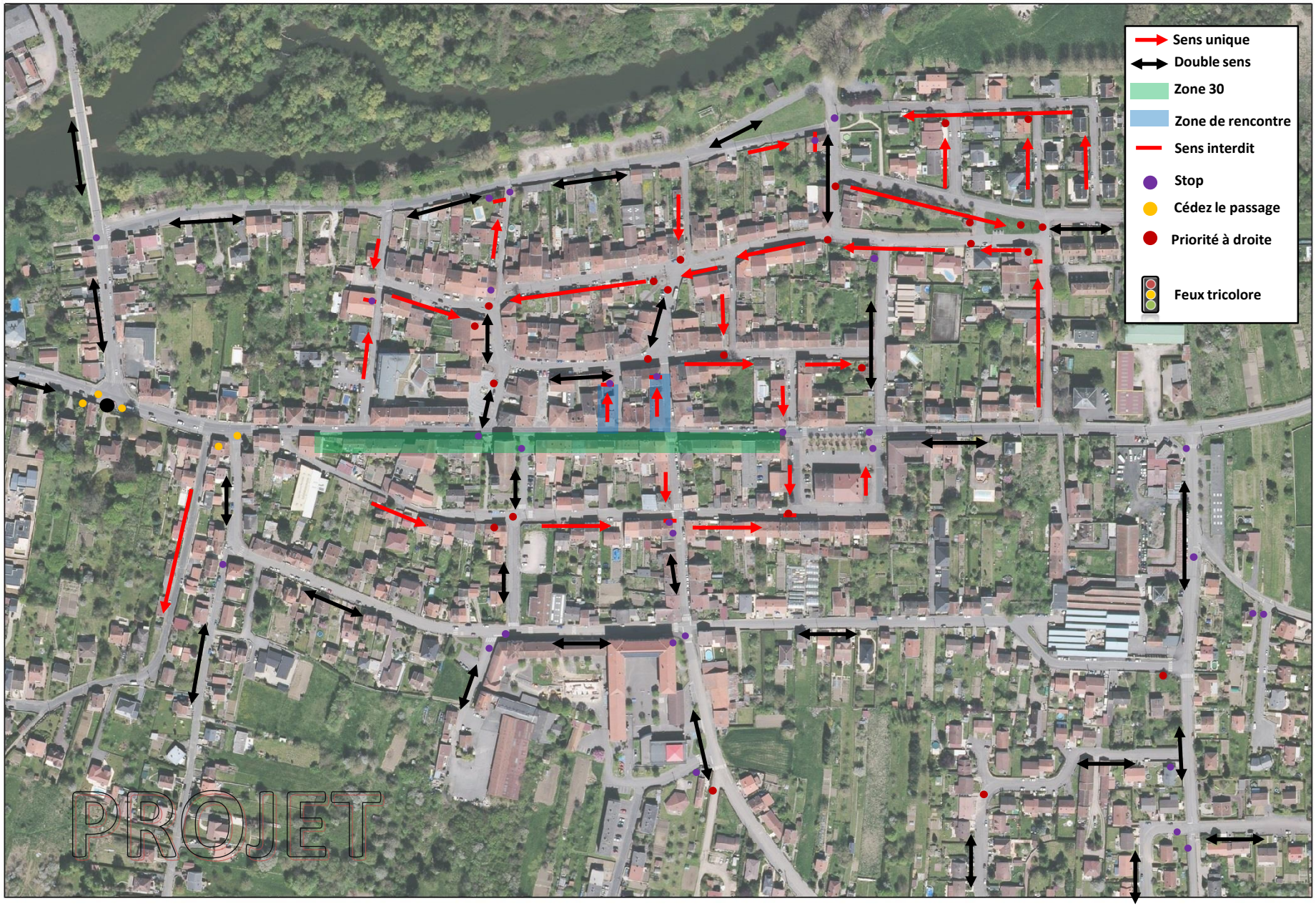

Proposition de stationnements supplémentaires

PROJET

Proposition de stationnements supplémentaires

blainvillesurleau.fr

Proposition de stationnements supplémentaires

Proposition de sécurisation

Synthèse de l'offre de stationnement

Offre existante	
Type	**Quantité**
gratuite	185
arrêt minute	13
GIG-GIC	4
réservés/service	4
Total	**206**

Offre modifiée	
Type	**Quantité**
gratuite	139
zone bleue	58
GIG-GIC	4
livraison	5
réservés/service	4
supprimé	3
Total	210

- La mise en sens unique permettrait donc de passer de 139 places gratuites à plus de 210 places matérialisées et de sécuriser la circulation des piétons sur trottoir (hors étude parking square St Martin)

Proposition de sécurisation

- Proposition applicable au cas par cas sur les rue :
- Gerbéviller (entre St Antoine et réservoir)
- Rue de la tuilerie et du pré de l’écat

Proposition de sécurisation

Proposition de sécurisation

Proposition d'organisation de la circulation : sens et régime de priorité

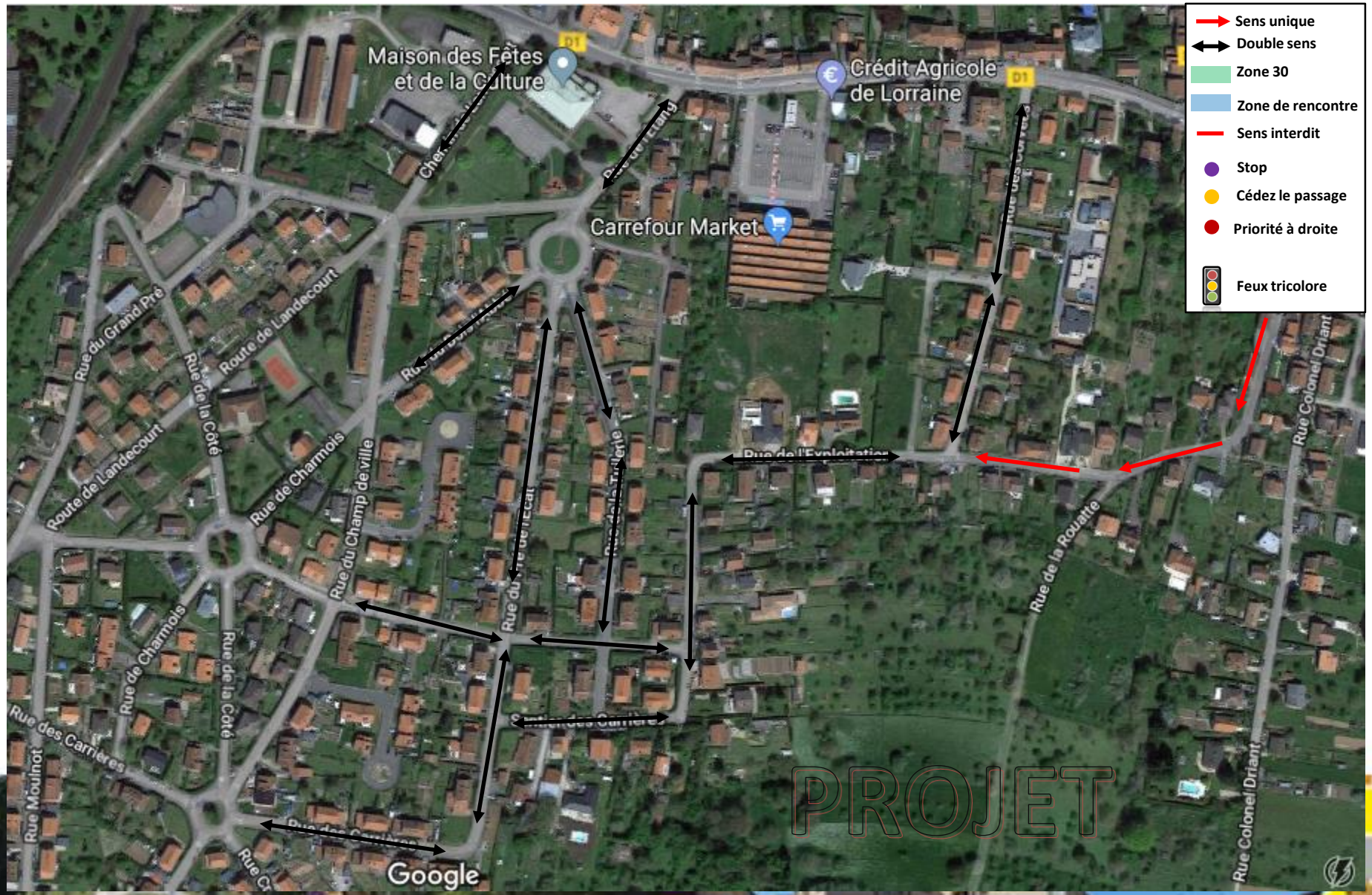

Proposition d'organisation de la circulation : sens et régime de priorité

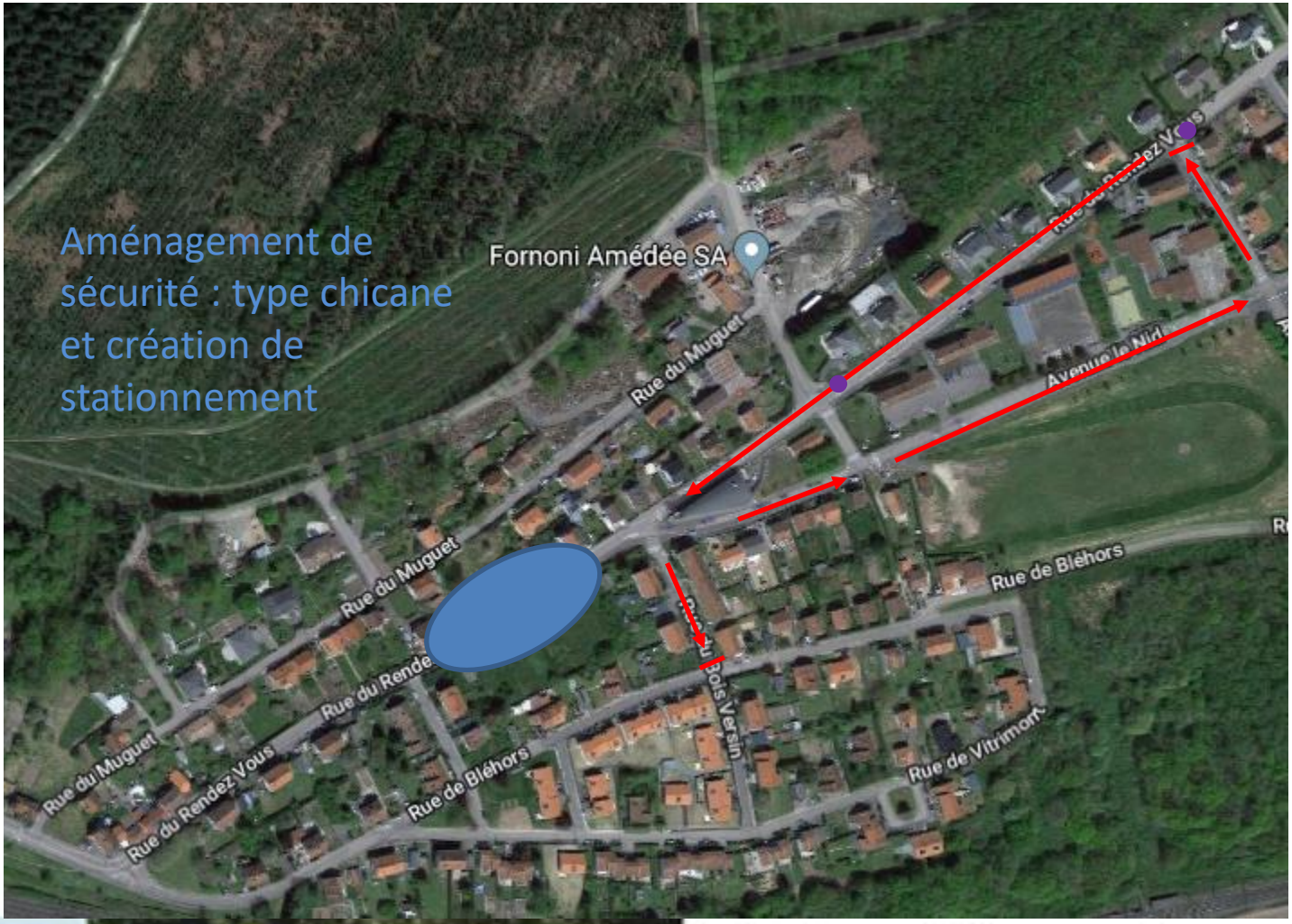

- Sens unique
- Double sens
- Zone 30
- Zone de rencontre
- Sens interdit
- Stop
- Cédez le passage
- Priorité à droite
- Feux tricolore

Suite de l’étude

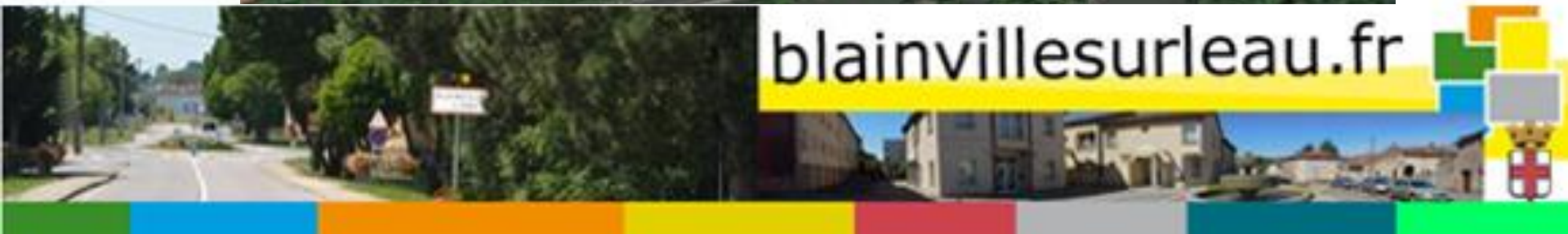

Hypothèse schéma voies douces

RAPPEL DE CIVISME

- Le stationnement sur trottoir, sur le passage piéton est interdit (article R417-11 du code de la route).
- il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

PLAN DE CIRCULATION

MERCI DE VOTRE ATTENTION